

Date

Madame Prénom Nom  
Adresse  
Ville (Québec) Code postal

### Objet : Avis du renouvellement de votre reconnaissance

Madame,

Les membres du conseil d’administration du Centre de la petite enfance Nom du CPE agréé à titre de bureau coordonnateur de la garde en milieu familial ont tenu une séance régulière le Date de la séance au cours de laquelle votre demande de renouvellement de votre reconnaissance à titre de personne responsable d’un service de garde en milieu familial a été déposée et analysée.

Conformément aux articles 62 et 74 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, nous vous confirmons le renouvellement de votre reconnaissance à titre de personne responsable d’un service de garde en milieu familial. Le renouvellement de votre reconnaissance prendra effet le Date du début du renouvellement de la reconnaissance et expirera le Date de fin de la reconnaissance.

Ainsi vous pourrez recevoir, à compter de la date précisée dans cet avis et en concordance avec l’article 52 de la *Loi* *sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, au plus Nombre d’enfants enfants parmi lesquels Nombre d’enfants sont âgés de moins de 18 mois, en incluant vos enfants de moins de neuf ans et les enfants de moins de neuf ans qui habitent ordinairement avec vous et qui sont présents pendant la prestation des services.

Les services de garde devront être fournis à l’adresse suivante :

Adresse du lieu où devront être fournis les services de garde

Nous vous rappelons que votre milieu de garde doit se conformer en tout temps aux dispositions de la Loi et des règlements.

Vous trouverez en annexe la description des moyens que nous entendons prendre pour nous acquitter de nos obligations en conformité avec l’article 42 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l’enfance* ainsi qu’une copie de notre agrément. Les jours et heures d’ouverture du bureau coordonnateur sont les suivants :  
Du lundi au vendredi de 00 h 00 à 00 h 00.

Pour tout renseignement, n’hésitez pas à communiquer avec l’équipe du bureau coordonnateur au Numéro de téléphone ou par courriel à l’adresse suivante Adresse courriel.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Au nom des membres du conseil d’administration et en mon nom personnel, nous vous réitérons notre entière collaboration.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom  
Titre  
Bureau coordonnateur Nom du bureau coordonnateur

p. j.

|  |
| --- |
| Vous pouvez consulter les obligations que vous devez respecter à titre de RSG en ligne :  *Loi sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, chapitre S-4.1.1, en ligne : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-4.1.1>  *Règlement sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, chapitre S-4.1.1, r. 2, en ligne : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-4.1.1,%20r.%202/>  *Règlement sur la contribution réduite*, chapitre S-4.1.1, r. 1, en ligne : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-4.1.1,%20r.%201/> |